



## ÉTABLISSEMENT

Métropole Nice Côte d'Azur  
(06)  
Direction Centrale des Achats  
et Marchés Publics  
45 rue Gioffredo  
06000 Nice

## AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

**Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Métropole Nice Côte d'Azur (06), 5 Rue de l'Hôtel de Ville, 06364 Nice cedex 4, FRANCE. Tél. : +33 497132000. Courriel : dao@nicecotedazur.org. Code NUTS : FRL03.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.e-marches06.fr>  
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.e-marches06.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.e-marches06.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <http://www.e-marches06.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** 19N0909 - Recherche d'amiante et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les voiries, espaces publics et réseaux humides

**II.1.2) Code CPV principal**

71600000

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

La présente consultation est lancée suivant la procédure : Appel d'offres ouvert - articles R.2124-2, R.2161-1 du Code de la commande publique. La consultation a pour objet : Les prestations du présent marché ont pour objet le prélèvement, le conditionnement, la recherche et l'identification d'amiante et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les voiries, espaces publics et réseaux humides (réseaux d'assainissement et d'eau potable).

**II.1.5) Valeur totale estimée****II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

**II.2) DESCRIPTION****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71600000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur

**II.2.4) Description des prestations**

Accord-cadre à bons de commande

Montant minimum annuel : 30 000 € HT

Montant maximum annuel : 1 000 000 € HT

Durée (hors reconduction) : 12 mois

Début du marché : À la notification du contrat.

Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

Le marché est passé en groupement de commandes.

Le coordonnateur du groupement Métropole NCA Attribue, signe et notifie.

Les membres du groupement sont les suivants : Métropole NCA, Régie Eau d'Azur et Ville de Nice.

Description du groupement de commande :

Membres du groupement : MNCA, REA et Ville de Nice Coordonnateur : MNCA Répartition financière : - MNCA : mini : 30 000,00€ HT; maxi : 920 000,00€ HT - Ville de Nice : mini : 0,00€ HT; maxi : 30 000,00€ HT - REA : mini : 0,00€ HT; maxi : 50 000,00€ HT

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : **Oui**

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : **Non**

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : **Oui**

Description de ces options :

Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : **Non**

#### II.2.14) Informations complémentaires

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

cf article 5.1.1 du Règlement de Consultation

##### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

Marché réservé : **Non**

#### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

##### **III.2.1) Informations relatives à la profession**

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : **Non**

### **Section IV : Procédure**

## IV.1) DESCRIPTION

### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

### IV.1.5) Information sur la négociation

### IV.1.6) Enchère électronique

### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

## IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Jeudi 11 juin 2020 - 14:00

### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 8 (à compter de la date limite de réception des offres).

### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

vendredi 12 juin 2020 - 09:00.

Lieu : A titre indicatif.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1/Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du présent marché. Ainsi les échanges seront effectués avec le mandataire du groupement solidaire.

2/Adresses à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

uniquement par la plateforme : courriel : dao@nicecotedazur.org adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

3/Conditions de remise des plis : cf. article 7 du Règlement de Consultation

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nice 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>.

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

#### VI.4.3) Introduction des recours

Nous vous informons que vous pouvez introduire un référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L 551-1 du code de justice administrative dans un délai de onze jours à compter de l'envoi du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) avant la conclusion du contrat. Vous disposez également d'un délai de recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois à compter de la réception du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative,

pouvant être assorti d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Vous pouvez enfin exercer un recours contre la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution. L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice. Le contrat signé pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivant du code de justice administrative dans un délai de trente et un jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat conformément aux articles R.551-7 et suivants du CJA.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

21 avril 2020